

---

## Députés antiparlementaires

Théories et pratiques de l'antiparlementarisme chez les députés du Reichstag sous la République de Weimar

*Theories and Practices of Antiparlamentarism: Reichstag Representatives during the Weimar Republic*

**Nicolas Patin**

---

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/siecles/1001>

ISSN : 2275-2129

**Éditeur**

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 décembre 2010

ISSN : 1266-6726

**Référence électronique**

Nicolas Patin, « Députés antiparlementaires », *Siècles* [En ligne], 32 | 2010, mis en ligne le 01 juillet 2013, consulté le 08 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/1001>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 mars 2021.

Tous droits réservés

---

# Députés antiparlementaires

Théories et pratiques de l'antiparlementarisme chez les députés du Reichstag sous la République de Weimar

*Theories and Practices of Antiparliamentarism: Reichstag Representatives during the Weimar Republic*

Nicolas Patin

---

« Le parlementarisme comme  
métier et occupation  
Salut par le Parlement  
impossible [...]  
La minorité, pas la majorité fait  
l'histoire universelle  
Pas la dictature des Juifs  
Mais  
la dictature des génies<sup>1</sup>. »

- <sup>1</sup> C'est à partir de ces quelques notes griffonnées sur un bout de papier qu'un orateur de trente-deux ans, Adolf Hitler, construisit son discours le 20 juillet 1921 à Munich. Ce faisant, il se contentait d'ajouter une occurrence de plus à un discours antiparlementaire très répandu sous la République de Weimar, à droite comme à gauche. Durant les quatorze années de la première République allemande, parlementarisme et système républicain furent intimement associés par ceux qui les percevaient comme les seuls responsables de la défaite de 1918 et de l'état de corruption de l'Allemagne. Le Reichstag existait pourtant depuis 1867 ; il avait été associé au pouvoir, bien que dans un périmètre de responsabilités très limité<sup>2</sup>, à partir de la fondation de l'Empire en 1871. Un discours antiparlementaire s'était déjà développé sous le *Kaiserreich*<sup>3</sup>. Mais ce n'est qu'avec le triple traumatisme de la défaite militaire, de la chute de la Monarchie et du traité de Versailles, que le parlementarisme – doté de pouvoirs très élargis – devint le symbole, pour l'extrême droite et l'extrême gauche, mais aussi pour de larges portions des partis du centre, de la décadence allemande. La République de Weimar apparaît alors comme un apogée du discours et de la pratique antiparlementaires.

- 2 Un des paradoxes de cet apogée fut que ce discours antiparlementaire a été porté, en grande partie, par les députés eux-mêmes. Durant les sept législatures régulières de la République – huit si on inclut l'Assemblée constituante du 19 janvier 1919 –, 1 674 députés furent élus<sup>4</sup> ; nombre d'entre eux appartenaient à des formations qui rejetaient totalement le système représentatif, comme le parti communiste (KPD)<sup>5</sup> (203 députés au total) ou le parti nazi (NSDAP)<sup>6</sup> (287 députés). Même certains partis qui participèrent ponctuellement au gouvernement, comme le parti conservateur, le DNVP, distillaient une méfiance – voire une haine – envers le système parlementaire.
- 3 L'une des particularités du régime weimarien est que cet antiparlementarisme ne fut donc pas seulement un discours : il fut aussi une pratique. Communistes et nazis s'attaquèrent au « système » en investissant son arène parlementaire. Placés dans une situation ambiguë – celle d'entrer au parlement pour le détruire –, KPD et NSDAP construisirent des stratégies d'obstruction différentes. Quels discours antiparlementaires défendaient les députés ? Comment justifiaient-ils leur participation à la « mascarade » démocratique ? Comment ce discours se traduisait-il, en pratique, au sein du parlement ? Toutes ces questions permettent de dessiner un panorama de l'antiparlementarisme weimarien, en théorie et en actes, au sein même de son institution principale.

## L'antiparlementarisme en mots

- 4 Députés nazis et communistes sont loin d'être les seuls promoteurs d'un discours antiparlementaire. De nombreux députés du parti conservateur, mais aussi des libéraux, des catholiques ou des socialistes, dénoncent les excès, les abus et les dysfonctionnements du système parlementaire. Les thèmes de ces critiques se focalisent surtout sur l'ennui du métier parlementaire, à travers deux éléments fondamentaux pour comprendre l'économie du discours en séance plénière : le vote par fraction, d'une part ; la lecture des discours, d'autre part.
- 5 La discipline de vote était en effet – quel que soit le parti – de rigueur au parlement. Il suffisait aux députés, comme aux journalistes présents dans l'hémicycle, de faire quelques additions des décisions déjà prises en fraction pour connaître à l'avance l'issue d'un vote. Cela conduisait à un ennui certain en séance plénière : l'absentéisme était fort, renforçant l'image de parlementaires corrompus et profiteurs. Cette absence de réelle délibération – à la différence de la France à la même époque<sup>7</sup> – alimentait l'image d'un parlement réduit à une mécanique, une « machine à voter<sup>8</sup> » ou une « usine<sup>9</sup> ». Deuxième élément essentiel, les discours étaient lus. En effet, alors même que la lecture au pupitre était interdite dans le règlement intérieur et que le président du Reichstag, Paul Löbe, alla jusqu'à proscrire le pupitre, la grande majorité des discours en plénière étaient lus. C'est la conséquence directe du poids des fractions : le député est souvent un commis voué à la lecture d'un point de vue rédigé collectivement au préalable. Un député libéral décrit ce fonctionnement dans ses mémoires :
- « Voilà pourquoi ce que la plupart appelait des “débats” au Reichstag de la République de Weimar n'étaient absolument pas des débats comme dans les parlements anglais, français ou américain, mais une lecture aussi longue qu'ennuyeuse de manuscrits préparés à l'avance<sup>10</sup>. »
- 6 Pour autant, ces discours antiparlementaires n'aboutissaient pas à une remise en cause globale du système : les solutions pour remédier à ces problèmes étaient réformistes ;

elles visaient à améliorer le parlement ou à lui substituer un autre système, pas à le détruire. Cela trace une frontière entre une critique modérée du parlement dans son fonctionnement perfectible, et une critique radicale, dont seuls font preuve les communistes, les nazis, et la frange la plus droitière du parti conservateur. Les autres députés s'interrogent avant tout, comme le fait le député Wilhelm Külz, libéral de gauche, sur la manière d'améliorer le système : « Comment pourrait-on garantir, au Reichstag, une méthode de travail plus convenable<sup>11</sup> ? », écrit-il dans ses mémoires. « La liberté de parole est une bonne chose, nécessaire dans un parlement, mais uniquement si les participants savent faire la différence entre parler et bavarder. ». Philipp Scheidemann, député du SPD<sup>12</sup>, avait pourtant décrit le passage de l'Empire à la République, pour le Reichstag, comme un passage du « discuter » (*reden*) au « dire » (*sagen*)<sup>13</sup>. Cela ne semblait pas suffisant pour gommer l'image, prégnante dès 1848, d'un « parle-parle-parlement<sup>14</sup> ».

7 Nazis et communistes ne s'en tiennent pas à des réformes de l'ordre parlementaire : ils veulent son abolition, accompagnée de celle du système républicain dans son ensemble. Chez les députés des deux partis, de nombreux arguments sont similaires ; pourtant, il existe aussi des différences fondamentales dans leur vision antiparlementaire, et ils n'entendent pas substituer le même système à celui qu'ils auraient préalablement détruit.

8 L'architecture générale du discours antiparlementaire est la même chez les nazis et chez les communistes : elle s'articule autour d'un utilitarisme pur et simple. Il faut utiliser le parlement pour le détruire et ainsi accomplir la révolution, brune ou rouge. Dans la mesure où les journalistes sont présents dans l'hémicycle, le parlement est perçu comme une tribune pour parler au peuple : ce terme revient sous la plume de tous les députés communistes et nazis. On peut ainsi comparer un discours de Hermann Remmele, député de l'USPD<sup>15</sup>, qui justifie la participation des communistes aux élections de mai 1924, et le texte rédigé par Wilhelm Frick, chef de la fraction nazie au parlement, en 1928. Le premier explique sa stratégie ainsi :

« L'œuvre de libération des travailleurs ne peut pas être celle d'un quelconque parlement, mais seulement celle de la classe ouvrière elle-même. Le but des communistes n'est pas le parlement bourgeois, de sauver ce parlement, de conquérir ce parlement, mais uniquement la destruction, la mort du parlement. [...] Le parlement est une feuille de vigne de la plus effrontée dictature du capitalisme<sup>16</sup>. »

9 Le second, quatre ans plus tard, fait œuvre de pédagogie envers les députés de sa fraction :

« Nous ne sommes pas entrés dans ce Parlement pour nous agiter dans ce marais et effectuer un travail soi-disant "positif", mais pour combattre nos adversaires avec leurs propres armes et utiliser la tribune du Parlement comme moyen pour répandre notre conception du monde nationale-socialiste et nos buts politiques, jusqu'à ce que la victoire soit nôtre<sup>17</sup>. »

10 Dans les deux cas, les députés nient tout « travail positif » et développent une visée entièrement utilitariste. Cette idée de conquête presque militaire trouve son illustration la plus violente dans les deux avantages que souhaitent tirer les députés révolutionnaires de leur mandat : l'immunité<sup>18</sup>, d'une part, et la carte de transport gratuit<sup>19</sup>, d'autre part. En effet, ce sont les deux principaux avantages des parlementaires de l'époque, en dehors de l'indemnité. Députés nazis et communistes décrivent longuement ces deux outils politiques, avantageux pour se sortir d'une

situation judiciaire difficile<sup>20</sup> ou se rendre auprès des foules sans grever les finances du parti.

- 11 Dans son journal intime, Joseph Goebbels évoque l'impatience qui le ronge d'être élu, en 1928, pour enfin sortir de ses démêlés avec la justice : « Aujourd'hui, à nouveau, deux assignations au tribunal. Il est plus que temps que j'acquière l'immunité<sup>21</sup>. » Quand il apprend sa victoire, le 22 mai, il écrit :
- « Je suis donc membre du Reichstag. J'ai l'immunité, c'est ce qui compte<sup>22</sup>. » Pour le journal du parti, il livre une version encore plus cynique : « Dans la vie normale, on appelle "Mdr" le Membre du Reichstag. Que les députés des partis parlementaires se reconnaissent là-dedans. Je ne suis pas Mdr. Je suis un Pdl. Un Pdc. Un possesseur de l'immunité, un possesseur de la carte des transports gratuits. En quoi le Reichstag nous concerne-t-il ? Nous n'avons rien à faire avec le Parlement<sup>23</sup>. »
- 12 On retrouve cette vision opportuniste à l'extrême gauche : pour de nombreux députés et militants communistes arrêtés à la fin de l'année 1923, après l'échec du soulèvement de Hambourg, l'élection de 1924 est une aubaine. C'est ainsi que la décrit Robert Neddermeyer :
- « Ce fut, pour moi et les autres camarades qui vivaient dans l'illégalité, une chance. Une fois que nous avons été élus et que la séance d'ouverture du Reichstag avait eu lieu, aucun policier ne pouvait plus nous reprocher quelque chose, tant que le Reichstag présent restait en place<sup>24</sup>. »
- 13 La carte de transport gratuite est, elle, perçue comme un moyen de propagande. Les députés s'en servent pour aller prêcher la bonne parole. Goebbels écrit ainsi, dans son journal, le 29 mai 1928 : « Ce matin, j'ai reçu mon laissez-passer. Les pérégrinations peuvent commencer. Aux frais de la République<sup>25</sup>. » Cette logique utilitariste aboutit d'ailleurs parfois à des situations ubuesques, qui révèlent bien le peu de cas que faisaient les députés radicaux de leur mandat. Ainsi, il faut parfois arbitrer entre les deux "profits" que sont l'immunité et le transport gratuit. En 1932, le dirigeant nazi de la région Est (*Gau Ostmark*) construit sa liste électorale : le rang de tel ou tel candidat, dans ce scrutin de liste, est déterminant. Deux hommes s'opposent pour avoir une place plus haute dans la liste : Friedrich-Wilhelm Krüger, qui veut pouvoir voyager gratuitement, et Erich von dem Bach-Zelewski, qui veut rester en possession de son immunité. Dans une lettre du 13 octobre 1932, Krüger témoigne de son énervement :
- « Sans l'avantage de la carte de transport gratuite, ma tâche va se compliquer de manière extraordinaire, et le budget du *Gruppenstab* va augmenter de manière inhabituelle. [...] Personnellement, je n'ai pas souhaité être député, car je ne suis pas un politicien, mais un soldat<sup>26</sup>. »
- 14 Ici, il ne s'agit pas d'une reconstruction *a posteriori*, mais bien de la représentation sèche et directe que Krüger a de son mandat : un moyen de faire vivre son groupe S.A. et de continuer ses activités de propagandiste.
- 15 Nazis et communistes développent donc des argumentaires similaires. Pour autant, leurs critiques comportent des divergences. Plus largement, elles aboutissent à des projets politiques opposés.
- 16 La critique d'extrême gauche n'est pas un anti-démocratisme : elle est, au tout début de la République, une critique de la captation par les élites bourgeoises et le système représentatif de la démocratie directe. Au moment où la plupart de la gauche allemande acceptait une ligne réformiste et parlementaire, Rosa Luxemburg, elle, dénonçait l'inutilité du Parlement : celui-ci n'avait de sens que lorsque le combat entre la bourgeoisie et le féodalisme n'était pas terminé. Une fois les privilèges vaincus, le

Reichstag devenait la chambre d'enregistrement automatique du capitalisme. Mais à part la grève générale, qu'elle défendait face à Karl Kautsky en 1910, la gauche radicale n'avait pas d'alternative concrète au système représentatif. Après octobre 1917 et surtout la révolution allemande de novembre-décembre 1918, les choses changèrent. L'extrême gauche avait trouvé le système qu'elle comptait substituer au parlementarisme : le Gouvernement des Conseils. Rosa Luxemburg, Karl Liebknecht et Paul Levi firent une proposition en ce sens au moment où, en décembre 1918, le Congrès des Conseils dut décider entre « Assemblée constituante ou Conseils<sup>27</sup> ». Cette proposition n'obtint pas de vote majoritaire. La décision de déclencher le 5 janvier une deuxième révolution dans la révolution conduit à une révolte aventuriste, réprimée dans le sang par les socialistes au pouvoir. À des différends théoriques s'ajoute donc, au début de la République, une ligne de faille irréductible entre SPD et KPD<sup>28</sup> : c'est l'Assemblée constituante, le Parlement bourgeois, qui a détruit tous les espoirs utopistes des maximalistes d'une République des Conseils.

- 17 Contrairement aux communistes, la critique nazie du parlementarisme ne s'adosse pas à une défense du pouvoir du peuple, bien au contraire ; au cœur de celle-ci siège une haine de la démocratie et, par delà, une haine du principe majoritaire, fille de la pensée monarchiste du XIX<sup>e</sup> siècle allemand. La monarchie étant tombée, il s'agit de réinventer ce principe de la souveraineté nationale, unitaire et organique, supérieure à l'arithmétique démocratique, sous d'autres traits<sup>29</sup>.
- 18 La haine du principe parlementaire apparaît clairement dans le journal intime du jeune Goebbels : « Le suffrage universel est la dictature des méchants et des imbéciles », écrit-il le 24 mars 1924. Il reprend trois mois plus tard :
- « La démocratie est un nivellement stérile. Le Juif veut nous niveler afin de nous dominer. Les hommes ne sont pas égaux. [...] Le principe de majorité est détestable et stupide. Coupez la tête [aux hommes] bons, nobles et intelligents ; puis intronisez la démocratie<sup>30</sup>. »
- 19 Goebbels rejette en bloc le principe démocratique, le principe majoritaire et le principe parlementaire. Il propose, en lieu et place, « la dictature des sages et des plus aptes, quels que soient leur confession ou l'ordre auquel ils appartiennent<sup>31</sup> ». Cette dictature exclut le parlement de manière radicale, comme l'écrit le propagandiste en 1927 :
- « Ce parlement doit être totalement anéanti. La voie vers la vie du peuple allemand passe sur le cadavre de cette institution<sup>32</sup>. »
- 20 On retrouve cette haine du principe démocratique chez Hitler, que ce soit dans *Mein Kampf* ou dans ses discours. Hitler considère les députés comme « une majorité vacillante d'individus<sup>33</sup> » et « des dilettantes bornés, surfaits et remplis d'eux-mêmes, un demi-monde intellectuel de la pire espèce<sup>34</sup> », des « embusqué(s) mor(aux)<sup>35</sup> ». Wolfgang Durner considère, après Zittelmann, que l'antidémocratie nazi s'organise autour de quatre arguments<sup>36</sup> : la critique du principe de majorité, la critique du pluralisme, le parlement comme domination juive et la démocratie comme forme de faiblesse et de décadence. On peut y ajouter le principe de la responsabilité : Hitler considère les va-et-vient des majorités et des élections comme le plus sûr moyen de créer des irresponsables, qui prennent des décisions sans jamais en assumer les conséquences.
- 21 Dans la mesure où l'antiparlementarisme nazi est un antidémocratie, il ne substitue pas au parlement, comme à l'extrême gauche, un pouvoir accru pour le peuple ; il y substitue le pouvoir d'un seul qui, en lieu et place du monarque, est devenu à la faveur

de la guerre et de la chute de l'Empire un *Führer*. Ce principe du *Führer*, la domination du meilleur d'entre tous, dessine les contours d'une dictature qui se passe entièrement du principe parlementaire. Le Reichstag, sous le Troisième Reich, n'a d'ailleurs été associé à aucune décision, une fois les partis pluralistes de Weimar dissous en 1933.

- 22 La radicalité du discours est une chose ; la pratique concrète en est une autre. Si les deux partis extrémistes clamaient leur rejet du parlementarisme, l'un comme l'autre participèrent à toutes les élections législatives à partir de mai 1924. Le KPD disposa toujours d'un groupe important à l'assemblée, oscillant entre 45 et 100 députés ; les nazis eurent, de 1924 à 1930, une fraction réduite (moins d'une quinzaine d'hommes) avant de décupler leur force en 1930, en comptant 107 députés, puis 230 en 1932<sup>37</sup>. Comment ces hommes mirent-ils en pratique leur posture antiparlementaire ? Si les théories antiparlementaires communistes et nazies ont des points communs, les pratiques, elles, diffèrent.

## L'antiparlementarisme en acte

- 23 Il existait une palette de moyens mis à la disposition des députés pour paralyser le parlement. L'obstruction pouvait prendre trois formes : suivre la politique de la chaise vide, et ne siéger ni en commission, ni en plénière ; perturber systématiquement les discours en séance plénière, soit en allongeant la durée des prises de parole, soit en provoquant des tumultes ou des interruptions ; déposer des centaines de propositions de lois et des amendements, pour ralentir la bonne marche du parlement. Un cas limite de cette technique d'obstruction était le dépôt systématique de vote de défiance envers le gouvernement.
- 24 La politique de la chaise vide était risquée : elle n'empêchait pas l'institution de fonctionner et donnait l'impression que les députés, quel que soit leur degré de radicalité aux yeux de leurs électeurs, ne faisaient rien. Nazis et conservateurs quittent ainsi le Reichstag pendant 21 séances plénières, entre la 22<sup>e</sup> et la 54<sup>e</sup> séance de la V<sup>e</sup> législature<sup>38</sup>. Ils ne siègent pas pendant un tiers des 64 plénières de cette législature des années 1930-1932. Pourtant, ils finissent par réintégrer l'Assemblée, car cette politique n'a pas fonctionné.
- 25 La tentative de déborder le fonctionnement administratif par le dépôt de propositions de lois ou d'amendements en nombre élevé ne semble pas avoir été privilégiée, ni par les nazis, ni par les communistes. Si on s'intéresse aux 308 premières motions déposées pour la législature 1930, qui comptait 107 députés nazis et 77 députés communistes, 53 (17,21 %) le sont par les communistes, 59 (19,16 %) par les nazis et 57 (18,51 %) par le DNVP<sup>39</sup>. C'est certainement bien plus que les 14 déposées par le SPD ou les 12 déposées par le *Zentrum*<sup>40</sup>, mais, à titre de comparaison, le *Landvolk*, parti agrarien qui ne compte à l'époque que 19 députés, dépose 55 motions. Il n'y a donc pas, du moins pour cet échantillon, de réelle politique d'obstruction par le biais des motions et des amendements.
- 26 Restent les prises de parole et les interruptions en séance plénière. Le temps de parole n'est pas spécifiquement utilisé comme un moyen de ralentir le parlement jusqu'à la paralysie. La moyenne du nombre des discours « longs » (supérieurs à une heure) par séance plénière n'augmente pas après 1930 ; elle est même largement inférieure (0,31 par séance en 1930-1931 contre 0,85 pour la période 1910-1911<sup>41</sup>). En revanche, tous les types d'interpellations, depuis les bancs ou depuis le pupitre, sont utilisés par les

députés. Le premier niveau de nuisance est l'utilisation abusive des applaudissements, comme tente de le rappeler le vice-président du Reichstag, le 24 juin 1924<sup>42</sup>. Mais plus largement, l'obstruction se manifeste par des interruptions intempestives de l'orateur. Nazis et communistes en sont les premiers responsables. On peut s'intéresser de manière globale aux interpellations qui donnent lieu à un rappel à l'ordre de la part du *presidium* du Reichstag<sup>43</sup>. Celui-ci disposait de plusieurs moyens pour mener à bien sa mission : tout d'abord, la mise en garde, à laquelle succédait le rappel à l'ordre officiel (*Ordnungsrufe*, §89<sup>44</sup>). Trois fois répété dans la même séance, il aboutissait à une interdiction de prendre la parole (*Wortenziehung*, §90) ou à une exclusion de plusieurs jours (*Ausschluss*, §91), voire à une suspension de séance (*Aussetzung*, §93).

- 27 Quelle est la morphologie de ces rappels à l'ordre et en quelle mesure nous renseignent-ils sur l'obstruction parlementaire ? Sans surprise, communistes et nazis sont largement en tête des mesures de rappel à l'ordre :

Nombre de rappels à l'ordre (par parti politique et par législature, n = 1582)

	1920	1924 I	1924 II	1928	1930	1932 II	Total	%
NFHP*/NSDAP	0	14	56	102	155	0	327	20,67
DNVP	14	2	19	18	30	0	83	5,25
DVP	4	0	5	0	1	0	10	0,63
BVP	2	0	0	1	1	0	4	0,25
Zentrum	2	0	5	1	2	0	10	0,63
DDP	0	0	1	3	4	0	8	0,51
SPD	27	6	88	45	43	2	211	13,34
USPD/KPD	203	61	277	207	142	13	903	57,08
Divers	3	2	4	14	4	0	26	1,64
<b>Total</b>	<b>255</b>	<b>85</b>	<b>455</b>	<b>391</b>	<b>381</b>	<b>15</b>	<b>1 582</b>	<b>100</b>

\* Nationalsozialistische Freiheitspartei

Statistiques : Nicolas Patin, d'après les débats tenus au Reichstag.

- 28 Si on rapporte le nombre de rappels à l'ordre à la taille de la fraction (voir le tableau détaillé en annexe n° 1), on distingue trois profils : les partis qui ne sont jamais rappelés à l'ordre (DVP<sup>45</sup>, BVP<sup>46</sup>, *Zentrum*, DDP<sup>47</sup>) ; les partis rappelés parfois à l'ordre, alternant participation au gouvernement et opposition (SPD et DNVP) ; enfin, les deux partis d'obstruction, le parti communiste et le parti nazi. La chronologie est éclairante : si le KPD domine largement dans les années 1920-1928, le NSDAP<sup>48</sup> connaît une augmentation très rapide, pour devenir le premier parti rappelé à l'ordre en 1930.
- 29 Les attaques qui donnent lieu à des rappels à l'ordre ont une topographie : elles sont, en très grande majorité, lancées d'un parti vers un autre, ou d'un parti vers le

gouvernement ou la présidence du Reichstag. Pour les trois législatures de 1920, 1924 I et 1930, les cibles privilégiées sont les mêmes : le gouvernement comme le SPD sont attaqués par l'extrême gauche et l'extrême droite (à hauteur respective de 20 % et 15 % des rappels à l'ordre). Le DNVP est surtout attaqué par la gauche (15 % des rappels), alors que le NSDAP reste relativement épargné (13 %)<sup>49</sup>.

- 30 Les rappels à l'ordre ont-ils été faits à la suite d'un discours prononcé depuis la salle ou depuis le pupitre ? Cet indicateur permet d'évaluer le caractère de l'obstruction : parlant depuis le pupitre, le député assume son dépassement de langage et l'outrage fait à l'autorité.

« Topographie » des attaques lancées par les partis au Reichstag lors des législatures de 1920, 1924 I, 1930

	1920 Paul Löbe		1924 I Max Wallraf		1930 Paul Löbe	
	<i>Pupitre</i>	<i>Banc</i>	<i>Pupitre</i>	<i>Banc</i>	<i>Pupitre</i>	<i>Banc</i>
NFHP/NSDAP	0	0	7	7	22	133
DNVP	7	7	0	2	7	23
SPD	4	23	3	3	5	38
USPD/VKPD/KPD	62	141	27	33	18	124
Autres	0	11	1	2	2	6
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>182</b>	<b>38</b>	<b>47</b>	<b>56</b>	<b>325</b>

Statistiques : Nicolas Patin, d'après les débats tenus au Reichstag.

- 31 Comme le tableau l'indique, cette pratique est l'apanage du parti communiste. Face au président conservateur Max Wallraf, les députés communistes jouent la stratégie de la tension et, très souvent, malgré un premier rappel à l'ordre, réitèrent leurs propos, dans une attitude de défi :

« Thälmann (député communiste) : ... Si le parti communiste, aujourd'hui, après que le gouvernement s'est permis, avec une telle hardiesse et avec une telle insolence, – (Cloche du président)

Vice-président Dr. Bell : Monsieur le député Thälmann, ces expressions sont inadmissibles dans l'enceinte parlementaire. Vous ne devez pas reprocher au gouvernement sa hardiesse ou son insolence. Je vous rappelle donc à l'ordre.

Thälmann (député communiste) : Je crois que si j'ai voulu souligner spécifiquement, par mes expressions, les actuelles méthodes réactionnaires du gouvernement, (...) dans sa brutalité, sa bassesse, sa hardiesse et son insolence, je le dis encore une fois

–

(Cloche du président) »<sup>50</sup>.

- 32 À travers cette analyse quantitative, on peut donc conclure que nazis comme communistes utilisent les interpellations comme un moyen de ralentissement, voire de paralysie du parlement, aboutissant à partir de 1930 à un véritable blocage. Les partis centraux soulignent souvent la similitude de tactique entre les deux partis extrêmes,

l'extrême droite ayant appris de l'extrême gauche, pour le député du SPD Fritz Tarnow<sup>51</sup>, aboutissant au même résultat : la menace sur la liberté de parole des députés<sup>52</sup>.

- 33 Ce serait cependant une erreur de croire que KPD et NSDAP développèrent tout à fait la même tactique, pour aboutir aux mêmes effets. Le Reichstag s'accommoda de l'obstruction communiste ; il ne survécut pas à celle du parti nazi.
- 34 En premier lieu, la prise de parole – hors cas limite du rappel à l'ordre – n'est pas la même : au parti communiste, tous les députés s'expriment (44 sur 54 pour la IV<sup>e</sup> législature) et les discours sont très nombreux (833 interventions sur les 415 séances de la III<sup>e</sup> législature) ; au parti nazi, un très petit nombre de députés accaparent la parole (W. Frick et F. Stöhr sont responsables de 60 % des prises de parole en 1928-1930) et le parti nazi prend peu la parole (136 fois sur les 204 séances de la IV<sup>e</sup> législature). Même si au KPD aussi, quelques orateurs professionnels concentrent une grande partie des discours (W. Stoecker, S. Rädcl, E. Torgler, E. Höllein), ces pratiques divergent profondément entre les deux partis radicaux.
- 35 Mais, en second lieu, la différence se joue surtout dans le travail effectué au parlement. Ce terme de « participation active » honni par les députés antiparlementaires cache en fait un régime de participation différenciée.
- 36 Chez les communistes, la radicalité du verbe a du mal à cacher un travail qui, au fil des années, devient de plus en plus constructif. Walter Stoecker, secrétaire de la fraction, a largement contribué à cette participation : il surveille la présence des députés, leur participation aux commissions et n'hésite pas à sermonner les députés absentéistes<sup>53</sup>. Même pour être « auprès des masses », précise-t-il, il est impossible d'être absent aux sessions.
- 37 Le KPD utilise à ce titre un double régime d'énonciation, lié à la structure même du Reichstag : dans la mesure où la séance plénière est publique et les commissions sont secrètes, le KPD travaille souvent de manière concrète dans les commissions, pour ensuite dire exactement l'inverse en séance plénière. Cela lui permet de garder une image radicale : la séance plénière joue avant tout comme un espace de propagande où les partis définissent pour l'opinion publique leur identité politique. Certains députés du centre dénoncent ce double jeu et ce double discours, comme le fait le député Kopsch, du DDP, le 3 août 1920, accusant les députés de l'USPD de parler en plénière en supposant « que leurs mots agitent le peuple<sup>54</sup> ».
- 38 La présence du KPD, si elle excède certains députés du fait des interpellations récurrentes ou des discours fleuves, finit donc par être assimilée par le Reichstag : l'existence d'une fraction communiste importante, dans les années 1920, ne joue ni sur le nombre de sessions plénières par an (qui reste stable autour de 110 jusqu'en 1930), ni sur le rapport entre nombre de décrets et nombre de lois (qui reste stable autour de 2 jusqu'à 1931)<sup>55</sup>. Le KPD, en revanche, fait un usage important et répété des votes de défiance, totalisant 77 tentatives sous la République (dont 11 en 1926) contre 35 pour le parti nazi.
- 39 L'arrivée des nazis, elle, grippe entièrement le système. Le nombre moyen de rappels à l'ordre par séance, qui avait atteint son maximum en 1924 avec 2,9, passe à 6,2 ; le nombre de séances plénières sombre de 98 à 38 par an. Le rapport entre nombre de décrets et nombre de lois passe à 6,6 en 1931, puis à 53,4 en 1932. Les nazis,

contrairement aux communistes, ne participent à rien. Ernst Lemmer, député libéral, dénonce cet état de fait dans ses mémoires :

« Les députés nazis ne participaient absolument pas au travail concret du Parlement. On ne les apercevait que très rarement dans les commissions. Au lieu de ça, ils profitaient de leur carte de transports gratuits, qu'ils obtenaient en tant que députés, pour répandre jusque dans les campagnes une propagande sans aucun scrupule<sup>56</sup>. »

- 40 Enfin, les nazis font entrer au Reichstag la violence physique. Les communistes s'en étaient tenus, jusque là, à des symboles qui, s'ils pouvaient rompre l'ordre de la dignité parlementaire, ne mettaient pas physiquement en danger les parlementaires : le 25 février 1932, la fraction communiste chante l'*Internationale* en séance<sup>57</sup> ; pour dénoncer la participation des socialistes au réarmement secret de l'armée, les communistes déposent une bombe sur le pupitre du Reichstag, par provocation, le 6 février 1929<sup>58</sup>.
- 41 Les nazis s'en tiennent d'abord, eux aussi, à une violence symbolique, lorsque la fraction nouvellement élue de 107 députés entre en uniforme de la S.A. au Reichstag, le 13 octobre 1930. Mais rapidement, cette violence devient physique : le 12 mai 1932, des députés nazis agressent un journaliste au restaurant de l'Assemblée. Le 7 décembre 1932, ils molestent ceux de la fraction communiste dans les couloirs du parlement à coup de matraques. Contre les débordements verbaux – teintés d'un fort antisémitisme –, les commissions du Reichstag avaient réagi en restreignant la liberté de parole des députés ; contre la violence physique, il ne reste plus qu'à multiplier les exclusions et les interruptions de séances. Sur les 115 exclusions prononcées entre 1920 et 1932, 42 le sont durant la législature 1930, dont 25 à l'encontre de députés nazis. Sans vouloir sous-estimer la capacité de nuisance de la fraction communiste, c'est donc à partir de l'arrivée des nazis en 1930 que le parlement « comme communauté symbolique a rendu l'âme<sup>59</sup> ».

## Conclusion

- 42 La fraction nazie, moyennant un durcissement réglementaire déjà perceptible dans les années 1920 envers la fraction communiste, aurait peut-être pu être lentement contrainte de s'adapter à l'ordre parlementaire. Cette quotidienneté de la sociabilité parlementaire et la nécessité d'y prendre part, d'une manière ou d'une autre, auraient ainsi pu avoir raison de la radicalité du discours. Ce ne fut pas le cas, car le parti nazi, par le nombre de ses députés, réussit là où les communistes avaient échoué : il rendit impossible tout gouvernement parlementaire. En ceci, il mettait en application un antiparlementarisme radical, qui visait à substituer à un ordre pluraliste et représentatif le pouvoir du *Führer*.
- 43 La mort du Reichstag est à ce titre symbolique : c'est bien un communiste hollandais qui y mit le feu, le 27 février 1933 au soir ; les élections législatives avaient lieu le dimanche suivant. Il fallut déménager le Reichstag nouvellement élu le 5 mars 1933 à l'opéra Kroll. Mais l'incendie – et la prise du pouvoir par Hitler – n'avait rien changé à l'ordre parlementaire : sur les 278 députés élus, à l'exception de la fraction nazie, 265 l'avaient déjà été en novembre 1932. L'incendie communiste n'avait pas été plus efficace que les discours incendiaires ; le brûlis, pas plus que les brûlots. C'est avec les menaces contre la gauche allemande et le vote des pleins pouvoirs, la mise au pas nazie,

que s'éteignit la continuité du parlementarisme allemand. En novembre 1933, 92,1 % des voix allèrent au NSDAP. S'inaugura alors une forme d'antiparlementarisme radical qui n'avait plus rien à voir avec les quelques racines monarchistes antidémocratiques d'avant 1914 : celui de la dictature du *Führer* qui, dans les décombres de l'Allemagne, se suicida le 30 avril 1945. Hitler avait toujours considéré les députés comme des irresponsables, incapables d'assumer des décisions qui ne les engageaient que collectivement ; il préféra laisser le peuple allemand libre de payer les conséquences des décisions de son *Führer*.

## ANNEXES

### Annexe n° 1

#### Nombre de rappels à l'ordre au Reichstag en fonction du poids de la fraction

	Total	%						
NFHP/NSDAP	327	20,67						
DNVP	83	5,25						
DVP	10	0,63						
BVP	4	0,25						
Zentrum	10	0,63						
DDP	8	0,51						
SPD	211	13,34						
USPD/VKPD	903	57,08						
Divers	26	1,64						
<b>Total</b>	<b>1582</b>	<b>100</b>						
Législature	1920				1924 I			
	Nombre Rappels	% Rappels	% Fraction	Rapport	Nombre Rappels	% Rappels	% Fraction	Rapport
NFHP/NSDAP	0	0	0	0	14	16,47	6,78	2,43

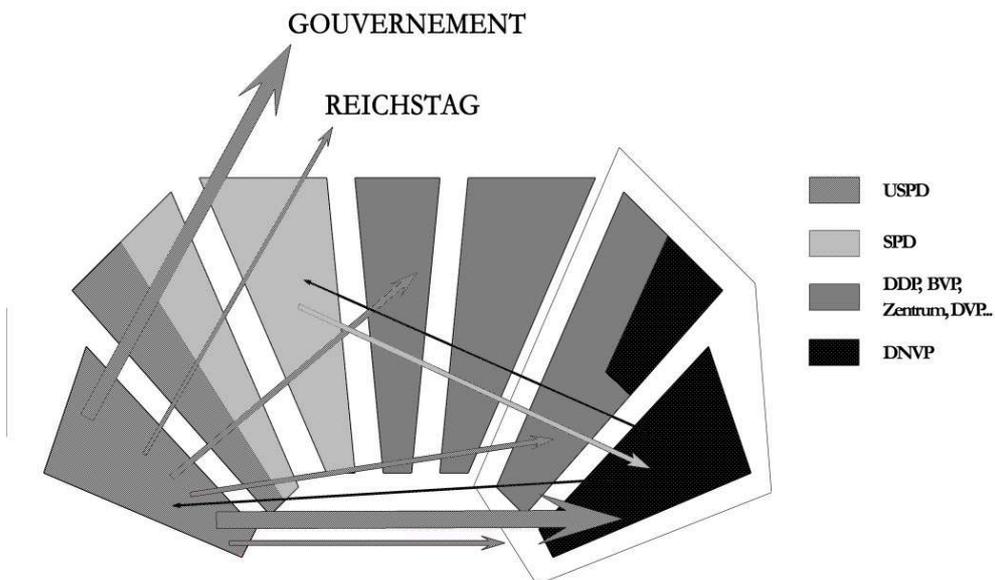
<b>DNVP</b>	14	5,49	15,47	0,35	2	2,35	20,13	0,12
<b>DVP</b>	4	1,57	14,16	0,11	0	0	9,53	0
<b>BVP</b>	2	0,78	4,58	0,17	0	0	3,39	0
<b>Zentrum</b>	2	0,78	13,94	0,06	0	0	13,77	0
<b>DDP</b>	0	0	8,50	0	0	0	5,93	0
<b>SPD</b>	27	10,59	22,22	0,48	6	7,06	21,19	0,33
<b>USPD/KPD</b>	203	79,61	19,17	4,15	61	71,76	13,14	5,46
<b>Divers</b>	3	1,18	1,96	0,60	2	2,35	6,14	0,38
<b>Total</b>	<b>255</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>//</b>	<b>85</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>//</b>
<b>Législature</b>	<b>1924 II</b>				<b>1928</b>			
	<b>Nombre Rappels</b>	<b>% Rappels</b>	<b>% Fraction</b>	<b>Rapport</b>	<b>Nombre Rappels</b>	<b>% Rappels</b>	<b>% Fraction</b>	<b>Rapport</b>
<b>NFHP/NSDAP</b>	56	12,31	2,84	4,33	102	26,09	2,44	10,67
<b>DNVP</b>	19	4,18	20,89	0,20	18	4,60	14,87	0,31
<b>DVP</b>	5	1,10	10,34	0,11	0	0	9,16	0
<b>BVP</b>	0	0	3,85	0	1	0,26	3,26	0,08
<b>Zentrum</b>	5	1,10	14,00	0,08	1	0,26	12,63	0,02
<b>DDP</b>	1	0,22	6,49	0,03	3	0,77	5,09	0,15
<b>SPD</b>	88	19,34	26,57	0,73	45	11,51	31,16	0,37
<b>USPD/KPD</b>	277	60,88	9,13	6,67	207	52,94	11,00	4,81
<b>Divers</b>	4	0,88	5,88	0,15	14	3,58	10,39	0,34
<b>Total</b>	<b>455</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>//</b>	<b>391</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>//</b>
<b>Législature</b>	<b>1930</b>				<b>1932 II</b>			
	<b>Nombre Rappels</b>	<b>% Rappels</b>	<b>% Fraction</b>	<b>Rapport</b>	<b>Nombre Rappels</b>	<b>% Rappels</b>	<b>% Fraction</b>	<b>Rapport</b>
<b>NFHP/NSDAP</b>	155	40,68	18,54	2,19	0	0	33,56	0

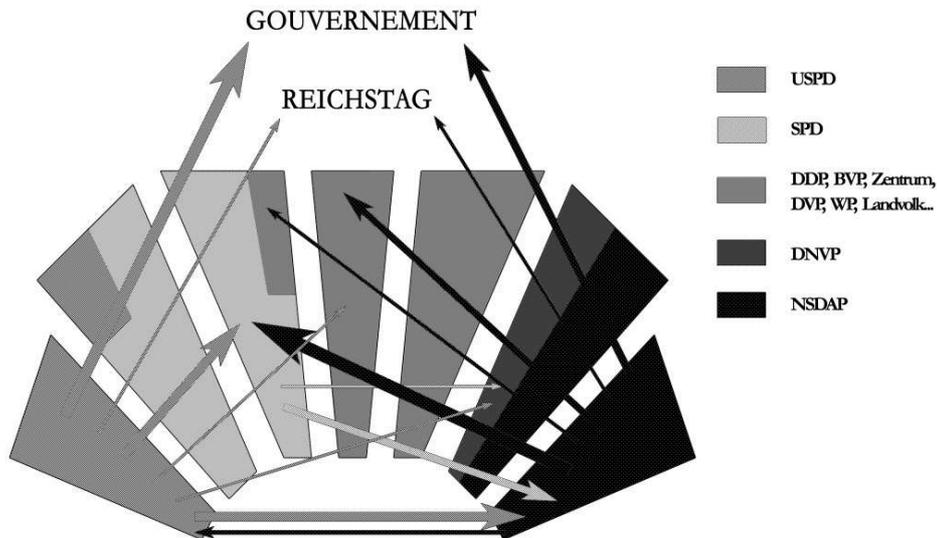
<b>DNVP</b>	30	7,87	7,11	1,11	0	0	8,90	0
<b>DVP</b>	1	0,26	5,20	0,05	0	0	1,88	0
<b>BVP</b>	1	0,26	3,29	0,08	0	0	3,42	0
<b>Zentrum</b>	2	0,52	11,79	0,04	0	0	11,99	0
<b>DDP</b>	4	1,05	3,47	0,30	0	0	0,34	0
<b>SPD</b>	43	11,29	24,78	0,46	2	13,33	20,72	0,64
<b>USPD/KPD</b>	142	37,27	13,34	2,79	13	86,67	17,12	5,06
<b>Divers</b>	3	0,79	12,48	0,06	0	0	2,05	0
<b>Total</b>	<b>381</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>//</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>//</b>

Statistiques Nicolas Patin, d'après les débats tenus au Reichstag.

Annexe n° 2

La topographie des attaques donnant lieu à un rappel à l'ordre de la présidence du Reichstag lors de la I<sup>re</sup> législature (1920-1924) et de la V<sup>e</sup> législature (1930-1932)





*Remarques* : dans les deux documents, les couleurs représentent la répartition exacte des sièges par parti ; la taille des flèches est proportionnelle au nombre d'interpellations ayant donné lieu à un rappel à l'ordre, et correspond entre les deux dates (1920-1930)

Réalisation des schémas : Nicolas Patin

## NOTES

1. Cité par Eberhard Jäckel, Axel Kuhn, *Hitler. Sämtliche Aufzeichnungen, 1905-1924*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1980, p. 443.
2. Certains historiens estiment que le poids du Reichstag était plus important. Voir Marcus Kreuzer, « Und sie parlamentarisierte sich doch : Die Verfassungsordnung des Kaiserreichs in vergleichender Perspektive », dans Marie-Luise Recker, *Parlamentarismus in Europa. Deutschland, England und Frankreich im Vergleich*, Munich, Oldenbourg, 2004, p. 17-40.
3. La bibliographie sur la question de l'antiparlementarisme est maigre en Allemagne. L'ouvrage de référence est Wolfgang Durner, *Antiparlementarismus in Deutschland*, Würzburg, Verlag Königshausen & Neumann, 1997. La deuxième référence élargit la perspective vers la pensée antidémocratique : Kurt Sontheimer, *Antidemokratisches Denken in der Weimarer Republik*, Munich, DTV, 1978 [1962]. Ces deux ouvrages s'intéressent beaucoup plus aux théories qu'aux pratiques.
4. Ce chiffre est directement issu de ma thèse de doctorat : Nicolas Patin, *La Guerre au Reichstag. Expériences de guerre et imaginaire politique des députés sous la République de Weimar (1914-1933)*, soutenue le 27 novembre 2010 à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense. Pour certaines données, consultez la base BIORAB : [www.zhsf.uni-koeln.de/biorab/](http://www.zhsf.uni-koeln.de/biorab/)
5. Une publication récente sur l'antiparlementarisme d'extrême gauche sous Weimar : Riccardo Bavaj, *Von links gegen Weimar. Linkes antiparlamentarisches Denken in der Weimarer Republik*, Berlin, Dietz Verlag, 2005.
6. Sur les députés nazis, Martin Döring, « Parlamentarischer Arm der Bewegung », *Die Nationalsozialisten im Reichstag der Weimarer Republik*, Düsseldorf, Droste Verlag, 2001. Pour le III<sup>e</sup> Reich, Joachim Lilla, *Statisten in Uniform, Die Mitglieder des Reichstages 1933 - 1945*, Düsseldorf, Droste Verlag, 2004.
7. Nicolas Roussellier, *Le parlement de l'éloquence. La souveraineté de la délibération au lendemain de la Grande Guerre*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1997, p. 13.

8. Député Albrecht Wendhausen dans : *Débats du Reichstag*, IV<sup>e</sup> législature, tome 423, p. 152B, séance du 10 juillet 1928. Se reporter au site [www.reichstagsprotokolle.de](http://www.reichstagsprotokolle.de), et pour toutes les références aux débats du Reichstag qui suivent, le système de citation est le suivant : *Débats/Législature/tome/page/date de la séance*.
9. Werner von Rheinbaben, *Viermal Deutschland, Aus dem Erleben eines Seemans, Diplomaten, Politikers 1895-1954*, Berlin, Argon Verlag, 1954, p. 160.
10. W. von Rheinbaben, *Viermal [...]*, p. 161-162.
11. Bundesarchiv Koblenz, Nachlass Wilhelm Külz NL 42/75, « Arbeitslast und Arbeitsmethode des Reichstages », 7 mai 1925.
12. Parti social-démocrate allemand : c'est le parti qui représente la grande majorité des ouvriers.
13. Thomas Mergel, *Parlamentarische Kultur in der Weimarer Republik, Politische Kommunikation, symbolische Politik und Öffentlichkeit im Reichstag*, Düsseldorf, Droste Verlag, 2005, p. 185.
14. T. Mergel, *Parlamentarische [...]*, p. 184.
15. Parti social-démocrate indépendant : il provient d'une scission d'avec le SPD, opérée à la faveur de la guerre, en 1917. Ses militants finissent par rejoindre le parti communiste, en 1920 et/ou le SPD en 1922.
16. Hermann Remmele, *Die Kommunisten und die Reichstagswahlen*, Bundesarchiv Berlin, RY 1/1 2/703 26, p. 12.
17. Dr. Wilhelm Frick, *Die Nationalsozialisten im Reichstag 1924-1928*, Munich, Franz Eher Nachf., 1928, p. 6-7.
18. Sur l'immunité, voir le chapitre de T. Mergel, *Parlamentarische [...]*, p. 149-152. En 1930, 109 députés, soit un cinquième, sont soumis à des procédures judiciaires.
19. *Ibid.*, p. 116-118.
20. On retrouve cette utilisation de l'immunité pour se sortir de déboires judiciaires chez des députés du parti conservateur. Bundesarchiv Koblenz, KLE 293, NL Axel Freytag-Loringhoven, p. 186.
21. Joseph Goebbels, *Journal 1923-1933*, Paris, Tallandier, 2006, p. 264.
22. J. Goebbels, *Journal [...]*, p. 268.
23. J. Goebbels, *Der Angriff. Aufsätze aus Kampfzeit*, Munich, Zentralverlag der NSDAP, Franz Eher Nachf., 1936, p. 80.
24. Robert Neddermeyer, *Es begann in Hamburg..., Ein deutscher Kommunist erzählt aus seinem Leben*, Berlin, Dietz Verlag, 1980, p. 128.
25. J. Goebbels, *Journal [...]*, p. 269.
26. Bundesarchiv Koblenz, NL 1410/19, Friedrich-Wilhelm Krüger, *Unterlagen als Mitglied des Reichstages*, lettres du 8 octobre 1932, du 13 octobre et du 1<sup>er</sup> décembre notamment.
27. Rosa Luxemburg, « Nationalversammlung oder Räteregierung », *Die Rote Fahne*, 17 décembre 1918, n° 32.
28. Parti communiste allemand : fondé le 31 décembre 1918, il représente les intérêts de la frange radicale du monde ouvrier allemand.
29. On retrouve cette critique chez Emil Cioran, *Transfiguration de la Roumanie*, Paris, L'Herne, 2009 [1936], p. 295 : « Le suffrage universel et le parlementarisme conçoivent la nation comme une somme, une quantité, alors qu'elle est un tout concret et qualitatif, que ne peut jamais exprimer l'arithmétique démocratique. »
30. J. Goebbels, *Die Tagebücher*, édités par Elke Fröhlich, Munich, K.G. Saur, 1993-2005, *Teil I : Aufzeichnungen 1923-1941, Band 1/I*, p. 112.
31. J. Goebbels, *Die Tagebücher [...]*, p. 148.
32. J. Goebbels, *Die Tagebücher [...], Band 1/II*, p. 236.
33. Adolf Hitler, *Mein Kampf. Mon Combat*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1934, p. 85. Voir aussi pages 73 à 101.

34. *Ibid.*, p. 95.
35. *Ibid.*, p. 97.
36. W. Durner, *Antiparlementarismus [...]*, p. 115.
37. Pour des chiffres, Eberhard Kolb, *Die Weimarer Republik*, Munich, Oldenbourg, 1993, p. 282.
38. Débats/V/444/873-874/ 10 février 1931.
39. Parti populaire national-allemand : c'est le parti conservateur, qui regroupe les grands propriétaires terriens, l'aristocratie, et le peuple surtout rural.
40. Le "Centre" est le parti catholique allemand, qui regroupe bourgeois et ouvriers autour de leur foi en l'Église catholique. Les catholiques représentent un tiers de la population allemande à l'époque.
41. T. Mergel, *Parlamentarische [...]*, p. 185.
42. Débats/II/10/245/24 juin 1924.
43. Voir un article complémentaire sur cette question : Nicolas Patin, « Une présidence en temps troublés. Le rôle de Paul Löbe dans l'équilibre énonciatif du Reichstag (1920-1932) », (à paraître en 2013, Actes du colloque « Les présidents de l'assemblée nationale de 1789 à nos jours », organisé à l'Assemblée nationale par le Comité d'Histoire Parlementaire et Politique, 24-25 novembre 2011).
44. Règlement intérieur du Reichstag, pouvoir du Président. *Reichstags-Handbuch, III. Wahlperiode, 1924, herausgegeben vom Bureau des Reichstags*, Berlin, 1925, p. 91.
45. Parti populaire allemand : ce parti de la bourgeoisie urbaine représente le libéralisme de droite.
46. Parti populaire bavarois : c'est la scission bavaroise du *Zentrum* catholique, à l'origine de l'actuelle CSU.
47. Parti démocratique allemand : c'est le parti libéral de gauche.
48. Parti national-socialiste des travailleurs allemands : c'est le parti d'Hitler.
49. La représentation graphique donnée en annexe 2 permet une meilleure compréhension de ces luttes intestines.
50. Débats/II/381/1035/28 août 1924.
51. Débats/V/444/960/12 février 1931.
52. Débats/V/444/816/9 février 1931.
53. Il écrit ainsi, le 29 janvier 1925, au *Polbüro*, pour signaler l'absence de Karl Korsch à la *Aufwertungsausschuss* et signaler qu'il « n'est pas venu à cette séance, sans nous l'avoir le moins du monde signalé », ce qu'il considère comme un comportement « irresponsable ». Bundesarchiv Berlin, RY 1/I 2/703, FBS 244/11425, p. 60.
54. Débats/I/344/620/3 août 1920.
55. Sur le nombre de séances plénières et de décrets, T. Mergel, *Parlamentarische [...]*, p. 181 et 223.
56. Ernst Lemmer, *Manches war doch anders, Erinnerungen eines deutschen Demokraten*, Francfort-sur-le-Main, Verlag Heinrich Scheffler, 1968, p. 152.
57. Débats/V/445/2346/25 février 1932.
58. Débats/IV/424/1060/6 février 1929.
59. T. Mergel, *Parlamentarische [...]*, p. 431.

---

## RÉSUMÉS

Sous la République de Weimar, l'antiparlementarisme qui existait sous l'Empire connaît une forte croissance. Le Reichstag étant devenu la clef de voûte du régime, l'antiparlementarisme est d'autant plus radical. Il est au centre de l'idéologie des deux nouvelles formations politiques que sont le parti communiste et le parti nazi. Pourtant, l'un comme l'autre comptent un très grand nombre de députés. Comment ces derniers concilient-ils leur discours antiparlementaire et leur statut de député ? Quelles sont les pratiques d'obstruction de ces députés, au-delà des discours antiparlementaires ? Si les deux partis extrêmes sont confrontés à des ambiguïtés de positionnement, le NSDAP est plus conséquent que son rival communiste : contrairement à l'extrême gauche, qui s'est peu à peu intégrée dans le jeu parlementaire, l'extrême droite, quand elle émerge en 1930, bloque totalement l'institution.

The antiparliamentarism that existed under the Empire grew considerably during the Weimar Republic. It became all the more radical as the Reichstag became the regime's cornerstone and it was at the heart of the ideologies of two new political organizations, the Communist and the Nazi Parties. Yet, both of these new parties had significant numbers of representatives in the Reichstag. How did members of parliament reconcile their antiparliamentarian discourse with their status as elected officials? Other than antiparliamentary speeches, what obstructionist techniques did they use? While both of these parties, located on the extremes, had to deal with their ambiguous positions, the NSDAP would have more significance than its communist rival. While the extreme left gradually integrated itself into the parliamentary system, once it arrived in 1930, the extreme right totally blocked the institution.

## INDEX

**Index chronologique** : XXe siècle, République de Weimar

**Keywords** : 20th century, antiparliamentarism, Reichstag, NSDAP, Nazism, KPD, Communism, Weimar Republic, Germany

**Index géographique** : Allemagne

**Mots-clés** : antiparlementarisme, Reichstag, NSDAP, nazisme, KPD, communisme, République de Weimar

## AUTEUR

**NICOLAS PATIN**

Docteur et ATER en histoire contemporaine

Sciences Po Lille et ISP – Institut des Sciences sociales du Politique (UMR 7220)